



BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022

TERREBONNE, MERCREDI 5 OCTOBRE 2022 - Le Service de police intermunicipal de Terrebonne / Sainte-Anne-des-Plaines / Bois-des-Filion a procédé à une surveillance plus étroite des zones scolaires entre les 29 août et 22 septembre derniers.

En effet, sous le thème « Prudence dans les zones scolaires : Ma règle de conduite », les agents de la Section de la prévention, assistés de **57** élèves de la 6^e année de **9** écoles de notre territoire, ont effectué **9** barrages pour une durée totale combinée de plus de **6** heures. Ils ont distribué aux automobilistes plus de 500 signets de prévention sur la sécurité dans les zones scolaires. Ces signets ont pour objectif de sensibiliser sur les bons comportements à adopter afin de maximiser la sécurité de tous.

Parallèlement, les agents de la surveillance du territoire, de la sécurité routière ainsi que notre nouvelle équipe d'Unité mobile d'intervention (UMI) ont fait plusieurs opérations de surveillance en zone scolaire.

Au total, plus de **203** heures de surveillance ont été effectuées et quelque **2169** véhicules contrôlés. Par ailleurs, **220** constats d'infraction ont été émis dont **25** pour des infractions de vitesse, **55** pour des arrêts obligatoires, **49** stationnements interdits, **3** feux d'autobus non respectés, **15** cellulaires au volant et **73** pour d'autres infractions diverses.

Le Service de police vous rappelle qu'il faut demeurer vigilant et prudent lorsque l'on circule dans ces zones et qu'il est très important d'être attentif et respectueux des consignes et signaux des brigadières scolaires. Il faut également céder le passage lorsqu'une traverse scolaire est présente et qu'un enfant s'y est engagé.

Des surveillances ponctuelles seront effectuées tout au cours de l'année scolaire.



Suivez le service de police de Terrebonne sur Twitter

